

## Revue générale de droit



### Nos lauréats

### Prix Germain-Brière / Prix Beaulne-Brière

---

Volume 44, Number 2, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028136ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028136ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

#### ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this document

(2014). Nos lauréats : prix Germain-Brière / Prix Beaulne-Brière. *Revue générale de droit*, 44(2), 233–233. <https://doi.org/10.7202/1028136ar>

---

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

**érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

---

## NOS LAURÉATS

### **Prix Germain-Brière *Revue générale de droit* — 2011-2012**

Nous sommes heureux d'annoncer que le prix d'une valeur de 1 500 \$ décerné au meilleur article publié dans la *Revue générale de droit* pour les années 2011-2012, catégorie auteur senior, a été octroyé à l'auteure Mona Paré pour son article intitulé : « L'adoption coutumière au regard du droit international : droits de l'enfant vs droits des peuples autochtones » publié dans le volume 41, numéro 2 — 2011.

### **Prix Beaulne-Brière à l'assistantat à la *Revue générale de droit* — 2013-2014**

Nous sommes heureux d'annoncer que le prix Beaulne-Brière, d'une valeur de 350 \$, décerné à l'étudiant(e) qui s'est le plus distingué(e) par la rigueur et la qualité de son travail comme assistant(e) à la *Revue générale de droit* dans le cadre du cours DRC 4771 — Assistantat à une revue juridique de la Section de droit civil, pour la période de janvier à août 2013 a été octroyé à madame Stéphanie Lacroix.

Nos plus sincères félicitations.